

Salvage and reuse of building materials in Brussels

1860-2025

PhD research by Lara Reyniers (2021 – 2025)
Supervised by Ine Wouters and Stephanie Van de Voorde
Vrije Universiteit Brussel



**Where does
demolition meet
construction?**



© SBD



© KIK-IRPA, Brussels

**Where demolition meets
construction**

**(Pre-) demolition
phase**



Bois n° 1187

PRIX . Fr. 0.50

- 3 -

VILLE DE BRUXELLES

VENTE PUBLIQUE

BATIMENTS A CHARGE DE DÉMOLITION

ADJUDICATION PUBLIQUE DU 19 SEPTEMBRE 1911

CAHIER DES CHARGES

Le site de l'Imprimerie de vente publique, en trois lots, à la charge de démolir, divers bâtiments situés :

1^{er} lot :

- Rue de la Sablonière
- N^{os} 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

- Rue de la Sablonière
- N^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

2^{ème} lot :

- Rue N.-J.-Léon
- N^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

3^{ème} lot :

- Rue de la Longue Église
- N^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

MODÈLE DE SOUMISSION (1).

N. B. Les soumissionnaires ont été avisés par affiche, sans peine de nullité, que les entrepreneurs ont la faculté de sous-traiter pour les travaux à exécuter sur les lieux.

Je soussigné (nom, prénoms, résidence et domicile) (2) déclare être le soumissionnaire (3) pour la démolition des bâtiments compris dans le 1^{er} lot, le 2^{ème} lot, le 3^{ème} lot, et pour la démolition des bâtiments situés dans les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, que la ville de Bruxelles met en vente publique à charge de démolition et faisant l'objet du cahier des charges de l'adjudication du 19 septembre 1911. Je m'engage à avoir tenu ces bâtiments ainsi que les travaux nécessaires pour les démolir, sous les charges, dans les délais ainsi qu'ils sont énoncés dans le cahier des charges, dans les délais y indiqués.

Fait à _____ le _____ 1911.
Le Soumissionnaire,

(1) Conformément à l'article 5 de la loi du 16 juillet 1891, servant titre de la notification faite par des affiches apposées sur les lieux et par annonces au bulletin officiel, par le préfet de l'arrondissement, en vertu de laquelle les entrepreneurs, attentifs que les dispositions légales relatives à la publicité de la vente, et en la forme de la loi des ventes, ont été et seront pendant l'année 1911, et dans la suite de la vente, et cette notification, et cette notification.

(2) Le soumissionnaire est tenu d'indiquer à Bruxelles son domicile réel ou son domicile de fait, et son domicile réel.

(3) Jusqu'à la soumission en vente publique.



PORTES SIMPLES ET DOUBLES	ENTREPRISES DE DÉMOLITIONS COMMERCES DE VIEUX MÉTAUX ET MATÉRIAUX	SOMMIERS
CHASSIS CHEVRONS GITES	Henri Elouchi Magasins : 283, Chaussée d'Anvers, 283, Bruxelles Téléphone : 544,06	PIERRES BLEUES POUTRELLES VIEUX CHÊNE

Etude de M^e Th DE COSTER, huissier, 22,
rue d'Accolay, à Bruxelles.

VENTE PUBLIQUE

Il sera procédé le lundi 6 juillet 1914, à 10 heures
du matin, à la vente publique d'une grande partie
de beaux et bons

Matériaux

provenant de la démolition de trente-trois immen-
bles, rue de la Madeleine n^o. 45 à 74, et rue des
Armuriers gare centrale, à Bruxelles notamment:

30 doubles portes dont plusieurs à glace; 140 portes
simples à 2 et 3 panneaux; 1 magnifique porte de
rue en chêne; plusieurs portes de rue doubles, châs-
sis en chêne avec glaces et autres; vitrines complètes
avec glaces et volets; partie considérable de gites
en sapin de toutes longueurs, de 7/18 et 8/23, com-
bles et sommiers divers en sapin et en chêne; 120
cheminées; diverses en marbre; 2 cheminées en mar-
bre blanc, Renaissance; 1 magnifique cheminée Go-
thique; pavements en marbre et céramique; seuils,
linteaux, marches, montants en pierre bleue, pom-
pes simples et doubles bars, étiérs, encadrements de
vitrine, chasses d'eau et latrines anglaises, 1.500 mè-
tres carrés de superbes planches en sapin, 35.000 ki-
los de poutrelles en fer, colonnes diverses, 25.000 pan-
nes de Boom et de Hollande etc.

UN MILLION de brique du canal.

Deux magnifiques grilles en fer forgé de 2.60 à
mètres d'ouverture; 500 mètres cube beau vieux
chêne pour entrepreneurs et antiquaires.

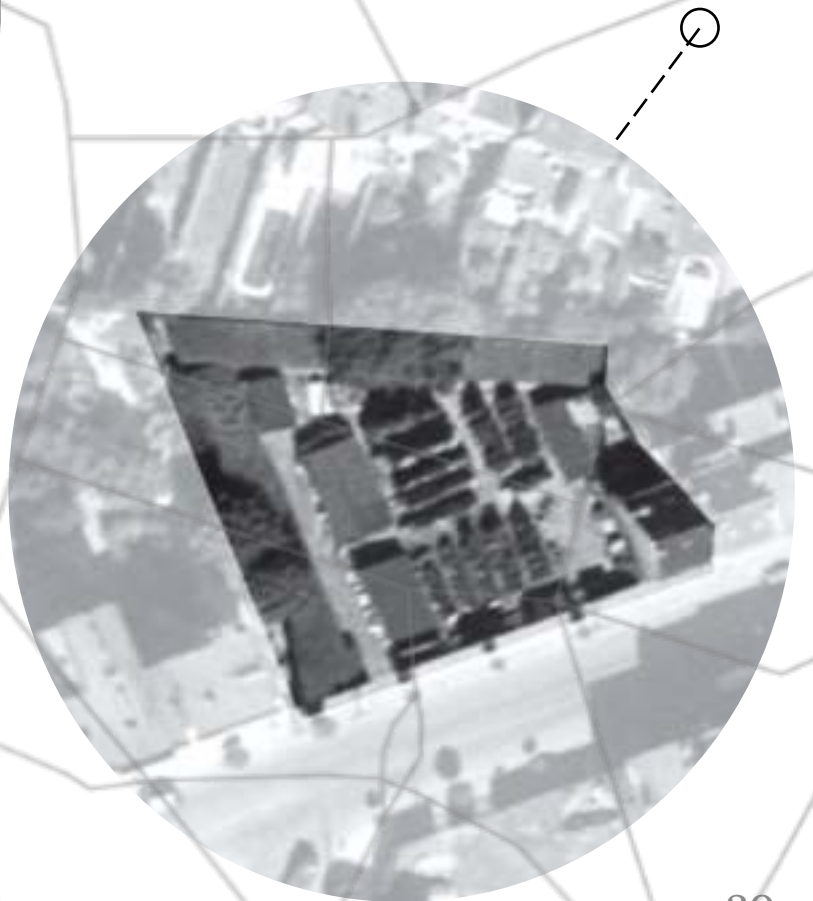
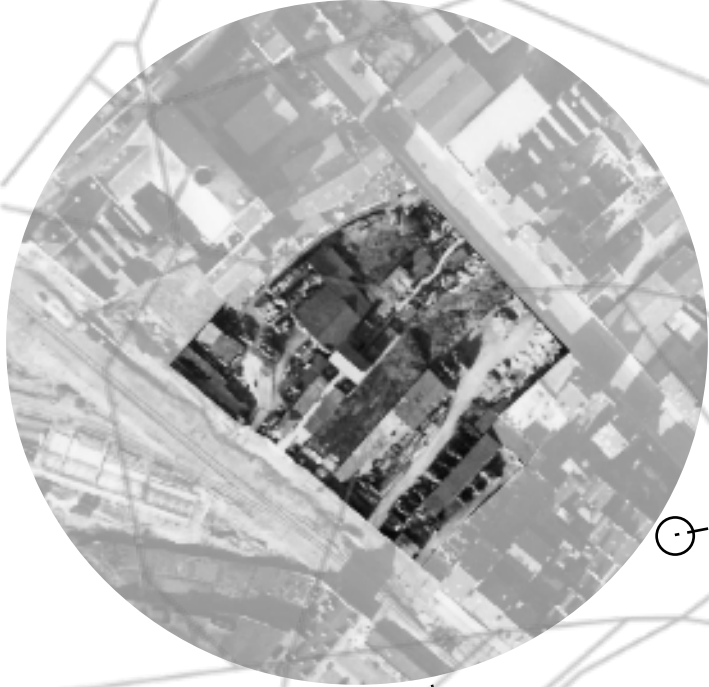
Façade monumentale en pierres bleues.

Au comptant, 10 p. c. pour frais. Réunion à 9 h. 3/4,
sur le chantier, rue de la Madeleine, 54.

Pour tous autres renseignements s'adresser à l'en-
trepreneur des travaux, Henri Elouchi, 283, chaus-
sée d'Anvers 283, Bruxelles-Nord. Téléph. R 879 97100

**Where demolition meets
construction**

In-between sites



**Where demolition meets
construction**

Heritage value



**Where demolition meets
construction**

**Reuse in
construction**

2. MAÇONNERIES ET DIVERS.

48	Maçonnerie pour fondations en moellons ou en briques provenant de démolitions, avec mortier ordinaire, compris le nettoyage des briques	m. cube.	70	»
49	Maçonnerie en moellons plats, avec mortier ordinaire	»	95	»
50	Béton composé de deux parties de mortier ordinaire et de trois parties de briquillons	»	60	»
51	Béton de gravier, composé de une partie de ciment, deux parties de sable, quatre parties de gravier (1)	»	400	»
52	Maçonnerie pour mur en élévation, en briques provenant de démolitions, avec mortier ordinaire, compris le nettoyage des briques, le cube ne dépassant pas deux mètres	»	60	»
53	Même maçonnerie dépassant 2 mètres	»	55	»
54	Maçonnerie en briques neuves de la localité, avec mortier ordinaire, pour murs de plus d'une demi-brique d'épaisseur, le cube ne dépassant pas 2 mètres	»	110	»
55	Même maçonnerie pour réparations, le cube inférieur à 0 ^m 3100	»	330	»
56	Même maçonnerie, le cube dépassant 2 mètres	»	100	»
57	Maçonnerie en briques de Boom, dites klampsteen, au mortier ordinaire, pour murs de plus d'une demi-brique d'épaisseur, le cube ne dépassant pas 2 mètres.	»	140	»
	Même maçonnerie pour réparations, le cube inférieur à 0 ^m 3100	»	335	»

**Understand the complex
interplay of...**

Technical

Professional

Socio-economic

Cultural

**...aspects of reuse in a
long-term perspective.**

**Where demolition meets
construction**

**Where future
meets past?**